

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 143

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Logeo Méditerranée.
Opération : construction de 10 logements collectifs locatifs sociaux (2 PLUS, 8 PLAI)
situés Chemin de Figuerolles (13180 Gignac-la-Nerthe)

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM LOGEO MEDITERRANEE (anciennement dénommée SUD HABITAT) sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 380 023,65 €. Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 844 497,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport. Ce programme de construction de logements sociaux, à l'initiative de la commune de Gignac-la-Nerthe, participe à la résorption de l'habitat insalubre en favorisant le relogement, en colocation, des personnes retraitées d'origine étrangères.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM LOGEO MEDITERRANEE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 6 380 125,11 €. Cet encours représente 0,53% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,48% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL